

**Vous désirez obtenir une attestation de réussite suite à la perte ou destruction de votre diplôme :**

Baccalauréat Professionnel	(BCP)	Mention Complémentaire niveau 4	(MC 4)
Brevet Professionnel	(BP)	Mention Complémentaire niveau 5	(MC 5)
Brevet d'Études Professionnelles	(BEP)	Brevet des métiers d'art	(BMA)
Certificat d'Aptitude Professionnelle	(CAP)	Brevet de technicien	(BT)

**Vous devez fournir les renseignements suivants :**

NOM de naissance - Prénoms								
NOM d'usage								
Date de naissance								
LIEU de naissance								
Adresse complète								
Adresse courriel obligatoire								
N° de téléphone obligatoire								
Nature du diplôme (Cocher la case correspondante)	BCP <input type="checkbox"/>	BP <input type="checkbox"/>	BEP <input type="checkbox"/>	CAP <input type="checkbox"/>	MC4 <input type="checkbox"/>	MC5 <input type="checkbox"/>	BMA <input type="checkbox"/>	BT <input type="checkbox"/>
Spécialité ( <i>précise et complète</i> )								
Année d'obtention <i>précise</i>								
Etablissement fréquenté pour ce diplôme								
Département d'inscription (pour les candidats libres)								

**ATTENTION :**

**Une suite favorable ne pourra pas être donnée à votre demande si les renseignements fournis sont erronés ou incomplets.**

Veillez joindre à votre courrier :

- Une photocopie recto-verso de votre pièce d'identité
- Une enveloppe (format 16X23 cm) libellée à vos nom et adresse, suffisamment affranchie.
- **Ne pas envoyer de chèque.**

**Retournez la présente fiche et les pièces demandées à l'adresse suivante :**

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN)

Bureau des Examens de la voie professionnelle (DEC5)

4 rue d'Auxonne

CS 74222

54042 NANCY CEDEX

**Les diplômes du DNB (Brevet des Collèges) sont gérés par la DSDEN de Moselle. (03 87 38 64 67)**

**Les diplômes des Baccalauréats généraux et technologiques et des BTS sont gérés par le Rectorat de l'Académie de Nancy-Metz. (03 83 86 21 95)**